

La cellule de crise* du RESPE s'est réunie, pour la quatrième fois, le 13 juin. Depuis le dernier état des lieux du 8 juin, un seul nouveau foyer d'infection à HVE1 a été confirmé, en lien avec un foyer déjà connu et trois nouveaux foyers d'infection à HVE4 dont un dépistage positif sur un cheval asymptomatique. La diminution du nombre de foyers ces deux dernières semaines est signe d'une amélioration de la situation générale. Les valeurs enregistrées sont à nouveau comparables à celles observées les années précédentes à la même période. La situation semble donc maîtrisée avec une absence de nouvelle extension de la maladie.

Bilan de la situation épidémiologique

Un nouveau foyer d'herpès-virose de type 1 (HVE1) et 1 de type 4 (HVE4) ont été confirmés depuis l'état des lieux du 8 juin, avec des formes respiratoires ou asymptomatiques.

Au 13 juin (sans compter les analyses encore en cours lors de la diffusion de ce communiqué) et depuis le 8 juin, ont été comptabilisés :

- ⊙ 1 nouveau foyer d'herpès-virose de type 1 (HVE1) :
 - 1 foyer en Haute-Garonne - forme asymptomatique – Sport + lien épidémiologique avec le foyer du 31/05/2018 dans le même département

Ce foyer porte le **nombre de foyers d'HVE1 à 37.**

- ⊙ 3 nouveaux foyers d'herpès-virose de type 4 (HVE4) :
 - 2 foyers dans l'Orne – forme respiratoire
 - 1 foyer en Loire-Atlantique – Sport – dépistage

Le **nombre de foyers d'HVE4 s'élève donc à 50.**

*Pour rappel, la **localisation exacte des foyers confirmés** ne peut être donnée pour des raisons de confidentialité. Cependant, la cellule de crise encourage les responsables des structures concernées à communiquer de façon transparente, ce qui facilite généralement la mise en place des mesures sanitaires au sein de l'établissement.*

Maintien de la vigilance pour les rassemblements

Même si la situation apparaît sous contrôle, un délai de 3 semaines doit cependant être respecté après le dernier cas enregistré présentant des signes cliniques. Ce dernier datant du 13 juin (Orne), **en l'absence de nouveaux cas**, l'épizootie sera considérée comme définitivement **close début juillet**.

En attendant, et pour éviter l'apparition de nouveaux cas, la **vigilance reste de rigueur** et toujours plus particulièrement pour les rassemblements.

Les recommandations, notamment sur les bonnes pratiques d'hygiène lors des rassemblements équins restent d'actualité. **Pour les rassemblements, la cellule de crise incite fortement à maintenir les mesures de précaution jusqu'à la clôture de l'épizootie.** Les conditions climatiques actuelles étant favorables à la circulation des herpès-virus, il semble prématuré d'alléger les mesures ; le certificat de bonne santé apparaît comme un minimum requis.

L'ensemble des recommandations détaillées [est disponible en suivant ce lien.](#)

Par ailleurs, il est de la responsabilité de chaque organisateur de rassemblement de choisir, en concertation avec son vétérinaire référent, les mesures sanitaires mises en place.

Un protocole sanitaire pouvant être utilisé pour l'admission des chevaux sur les sites de rassemblement est également proposé. Il s'agit d'un exemple qui doit être adapté à chaque situation après une analyse de risque effectuée par l'organisateur et son vétérinaire. [Vous pouvez le télécharger ici.](#)

Pour les certificats et attestations de bonne santé, les exemples type proposés par la cellule de crise sont [téléchargeables ici.](#)

Pour les participants à un rassemblement, il est également recommandé, avant tout engagement, de prendre contact avec les organisateurs pour s'assurer de la situation sanitaire locale et des mesures mises en place, en particulier les modalités d'accès au concours.

Information de la filière

Au vu de la situation épidémiologique, la cellule de crise préconise de **diffuser largement ce communiqué** et demande à tous les partenaires et destinataires de relayer l'information.

En conclusion, la sensibilisation et la responsabilisation de tous les acteurs de terrain et les mesures de prévention mises en place ont montré leur efficacité en limitant l'extension de la maladie. Même si la situation semble stable et maîtrisée, le risque ne peut être considéré comme complètement écarté. La cellule de crise incite donc à maintenir la vigilance pour les trois prochaines semaines, principalement auprès des cavaliers et propriétaires de chevaux, engagés dans des concours ou épreuves prochainement ainsi qu'auprès des organisateurs de concours.

*** La cellule de crise du RESPE**

Déclenchée le 26 avril, elle regroupe des experts vétérinaires et scientifiques de cette maladie, l'Association Vétérinaire Équine Française, la Fédération des Eleveurs du Galop, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale du Cheval, la Fédération nationale des Conseils des Chevaux, la Fédération Nationale des Courses Hippiques, France Galop, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, LABEO Frank Duncombe, la SFET, la Société Hippique Française, le Trot et le RESPE.

Informations pratiques :

RESPE - Réseau d'EpidémiSurveillance en Pathologie Equine
3 rue Nelson Mandela - 14280 SAINT-CONTEST
02 31 57 24 88 - contact@respe.net

Contact presse :

Christel Marcillaud Pitel, Directeur du RESPE - contact@respe.net

Pour plus d'informations

Rappels des mesures principales pour les rassemblements :

- **Suspendre ou reporter les rassemblements dans des sites ayant hébergé récemment des chevaux suspects** (présence d'animaux malades non confirmés par analyse) **ou confirmés**.
- **Ne pas participer à des rassemblements si vos chevaux ont participé à des concours dans des effectifs avec foyers confirmés ou avec présence de chevaux malades** en attente de confirmation. Cette mesure vaut aussi lorsque vos chevaux ou des chevaux présents dans votre structure, **présentent des symptômes respiratoires, avortements, troubles neurologiques, et/ou hyperthermie**.
- Surveiller attentivement la santé des chevaux exposés et **contacter votre vétérinaire au moindre doute**.
- **En cas de déclenchement de symptômes pendant la durée d'un rassemblement**, il est demandé instamment au détenteur de l'animal de se faire connaître auprès de l'organisateur et du vétérinaire en charge du suivi de la manifestation afin que la situation soit analysée et que les mesures adaptées puissent être mises en œuvre dans les meilleurs délais.
- Par ailleurs, **l'introduction/retour de chevaux dans un effectif** (dans le cadre de la reproduction ou de rassemblements équestres) **doit aussi s'accompagner de mesures de précaution strictes**.

L'ensemble des recommandations détaillées [est disponible en suivant ce lien](#).

Précédents communiqués diffusés :

- ⊙ [Épizootie herpèsviroses – Etat des lieux du 08/06/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpèsviroses – Etat des lieux du 01/06/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpèsviroses – Communiqué de presse du 25/05/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpèsviroses – Etat des lieux du 18/05/2018](#)
- ⊙ [Foyers herpesviroses – communiqué de presse du 11/05/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpèsviroses – Etat des lieux du 04/05/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpèsviroses – Communiqué du 27/04/2018](#)
- ⊙ [Bilan de suivi des foyers d'herpèsviroses de type 1 \(HVE1\) – Appel à la vigilance – 12/04/2018](#)
- ⊙ [Appel à la vigilance : foyers d'herpèsviroses de type 1 \(HVE1\) – 30/03/2018](#)

Cartes à jour

Les cartes mises à dispositions par le RESPE sont de natures différentes :

⊙ **VigiRESPE : un outil généraliste sur le risque global**

Sur la carte [VigiRESPE](#), le risque est évalué sur les 21 derniers jours (ou plus, ou moins, selon le filtre de date choisi) avec différentes sources d'information :

- cas confirmés (« alertes »)
- cas cliniques déclarés par des Vétérinaires Sentinelles (chevaux malades présentant des symptômes, sans résultat d'analyse)
- signalements par des particuliers via l'outil VigiRESPE.

Ces différentes sources sont bien entendu pondérées en fonction de leur fiabilité. Par ailleurs, **cette carte regroupe toutes les maladies suivies par le réseau**.

⊙ **Cartes de situation**

Ces cartes sont spécifiques de l'épizootie en cours. Elles ont été mises à jour afin de couvrir les foyers découverts sur les 28 derniers jours : elles couvrent la période du **10 mai au 07 juin 2018**.

Retrouvez les cartes en suivant les liens ci-dessous :

- ⊙ [HVE1](#)
- ⊙ [Carte globale HVE1 et HVE4](#)

Alertes HVE1 sur les 6 dernières semaines

- ⊙ [8 juin 2018 : Un foyer d'infection à HVE1 – Haute-Garonne \(31\) - France](#)
- ⊙ [1er juin 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 – Haute-Vienne \(87\) - France](#)
- ⊙ [1er juin 2018 : Un foyer d'avortement à HVE1 – Gard \(30\) - France](#)
- ⊙ [1er juin 2018 : Un foyer d'avortement à HVE1 – Manche \(50\) - France](#)

- ⊙ [31 mai 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 – Haute-Garonne \(31\) - France](#)
- ⊙ [25 mai 2018 : 9 nouveaux cas d'infection respiratoire à HVE1 – Sarthe \(72\) - France](#)
- ⊙ [23 mai 2018 : Un foyer d'infection à HVE1 - Pyrénées Atlantiques \(64\) - France](#)
- ⊙ [23 mai 2018 : Un foyer de myeloencéphalite à HVE1 - Ille-et-Vilaine \(35\) - France](#)
- ⊙ [23 mai 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 - Sarthe \(72\) - France](#)
- ⊙ [23 mai 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 - Côtes d'Armor \(22\) - France](#)
- ⊙ [18 mai 2018 : Un foyer de myeloencéphalite à HVE1 - Sarthe \(72\) – France](#)
- ⊙ [14 mai 2018 : Un foyer d'avortement à HVE1 - Somme \(80\) - France](#)
- ⊙ [14 mai 2018 : Un foyer d'infection à HVE1 - Haute-Saône \(70\) - France](#)
- ⊙ [9 mai 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 - Charente-Maritime \(17\) - France](#)
- ⊙ [7 mai 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 - Manche \(50\) - France](#)
- ⊙ [7 mai 2018 : Un foyer d'infection à HVE1 - Calvados \(14\) - France](#)
- ⊙ [4 mai 2018 : Un foyer d'infection à HVE1 - Charente-Maritime \(17\) - France](#)

Affiches et documents types

- ⊙ [Attention cheval malade – affichage box](#)
- ⊙ [Mesures de précaution notamment en cas de participation à un rassemblement](#)
- ⊙ [Prévenir la contamination - gestion des animaux suspects ou malades](#)
- ⊙ [Les 7 grandes mesures à prendre lorsqu'un cas positif est confirmé](#)
- ⊙ [Mesures de prévention générales](#)
- ⊙ [Protocole type à l'attention des organisateurs de rassemblement \(modifiable\)](#)
- ⊙ [Modèles de certificats de bonne santé ou d'attestation propriétaire \(modifiables\)](#)

Fiches techniques

- ⊙ [HVE1 : Fiche maladie RESPE](#)
- ⊙ [La Rhinopneumonie : Fiche maladie IFCE](#)
- ⊙ [Que faire lorsqu'une maladie équine est confirmée dans votre structure ?](#)
- ⊙ [Comment organiser un circuit de soins ?](#)